

LA RÉGULATION AU SERVICE DES TERRITOIRES CONNECTÉS

GRACO TECHNIQUE

Groupe d'échange entre l'Arcep, les collectivités territoriales et les opérateurs

4 avril 2018

Amphithéâtre de la MGEN – 3 square Max Hymans – Paris XV^e

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser à delphine.fraboulet@arcep.fr

PROGRAMME

Programme de la matinée (9h00 – 12h30)

[RÉSERVÉ AUX COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT]

- **9h00 – 9h30** **Accueil**
- **9h30 – 11h00** **Points d'actualité sur les communications électroniques**
 - ➔ *Marché mobile*
 - Point d'actualité [Arcep]
 - L'accord sur la couverture mobile du territoire [gouvernement et Arcep]
 - ➔ *Marché fixe*
 - Point d'actualité [Arcep]
 - Les orientations du gouvernement sur le Plan France Très Haut Débit [Agence du numérique]
- **11h00 – 12h30** **Présentation de travaux concernant les RIP**
 - ➔ Mise en œuvre des analyses de marchés fixes (génie civil, fibre, entreprises)
 - ➔ Le guichet THD radio

Pause déjeuner (libre)

Programme de l'après-midi (13h30 – 17h00)

[OUVERT AUX OPÉRATEURS ET AUX CABINETS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE]

- **13h30 – 14h00** **Accueil café**
- **14h00 – 16h00** **Table-ronde – Projet de recommandation relative à l'articulation des déploiements des réseaux FttH**

Dans son avis rendu au Sénat en octobre 2017, l'Arcep soulignait l'impératif d'accélérer le déploiement des réseaux FttH et réaffirmait la pertinence de leur mutualisation. Elle lance au printemps une consultation publique sur un projet de recommandation visant à préciser la mise en œuvre du cadre réglementaire existant en la matière. Ses objectifs : assurer un déploiement cohérent et complet des réseaux, prévenir les doublons inutiles, et maximiser l'investissement efficace. Les échanges de la table ronde nourriront la réflexion de l'Autorité, qui publiera sa recommandation à l'été.

Intervenants :

- ➔ SFR
- ➔ Orange
- ➔ Altitude
- ➔ Rennes Métropole
- ➔ AVICCA